

Lorsque vous achetez des actions d'une entreprise, vous en devenez le copropriétaire. Cela peut paraître branché de posséder une partie de Google. Mais les actions impliquent également des risques.

Une action peut-elle perdre de sa valeur ?

La valeur d'une action ne fait pas que varier chaque jour. Elle peut également se réduire fortement. Dans le pire des cas, l'action peut même perdre toute sa valeur, comme ce fut le cas il y a des années lors de la faillite de l'entreprise de technologie de reconnaissance vocale Lernout & Hauspie.

A quel moment l'investisseur récupère-t-il son investissement ?

Lorsque vous achetez une action, vous ne récupérez pas l'argent investi à une date fixe. La valeur de votre action peut en outre varier quotidiennement. Vous ne connaissez donc jamais à l'avance le montant vous percevrez lors de sa vente. Il peut être plus élevé que le prix que vous avez payé pour l'acheter (on parle alors d'une plus-value), mais également plus bas (dans ce cas, vous réalisez une moins-value). En d'autres termes : acheter des actions comporte des risques.

Mais un risque plus élevé offre l'espoir d'un rendement plus élevé

Lorsque vous achetez des actions, vous prenez davantage de risque que les investisseurs qui prêtent leur argent aux entreprises en souscrivant des obligations. Mais ce risque a une contrepartie : la valeur d'une action peut considérablement augmenter. Et dans ce cas, vous pouvez réaliser un bénéfice en revendant vos actions. Les entreprises payent en outre souvent un dividende annuel à leurs actionnaires : il s'agit d'une partie du bénéfice de l'entreprise, qui est distribuée aux actionnaires.

Lorsqu'on acquiert une action, il peut être intéressant de se renseigner sur la politique de l'entreprise concernant ses résultats. C'est ce qu'on appelle la politique de dividende.

Certaines entreprises ont pour politique de distribuer une partie plus ou moins importante de leurs bénéfices, et l'on parlera alors d'une action de rendement. Le rapport entre le résultat distribué et le résultat réalisé est appelé dans le jargon le « payout ratio ».

D'autres entreprises ont plutôt pour politique de ne pas distribuer de dividende ou un dividende réduit. Cela leur permet de mettre en réserve leurs résultats, par exemple pour financer des investissements ou des acquisitions. Dans ce cas, l'action prendra de la valeur corrélativement à l'accroissement des activités et du patrimoine de la société. On parle alors d'action de croissance.

Ainsi, vous pouvez bénéficier d'un rendement direct sur votre investissement, via le dividende, ou indirect, lors de la revente et de la réalisation d'une plus-value sur votre mise initiale. Il est à noter ici que si le dividende est soumis à taxation via le précompte mobilier [1], la réalisation d'une plus-value par un particulier est en principe exonérée d'impôt, tout comme la réalisation d'une moins-value n'est pas déductible.

Enfin, la cotation d'une action en bourse inclut la valeur du dividende. Il est donc normal que lorsque le dividende est mis en paiement, la valeur de l'action diminue de l'action du montant du dividende. On parle de cotation « cum » (avec ou avant la mise en paiement du dividende) ou « ex » (après que le dividende a été mis en paiement).

Les conseils Wikifin

- En tant qu'actionnaire, vous êtes copropriétaire de l'entreprise et vous participez non seulement aux bénéfices, mais également aux pertes. Vous assumez le risque des activités de l'entreprise.
- L'actionnaire ne connaît jamais à l'avance le montant qu'il va obtenir de la vente de ses actions.
- Pour investir dans des actions, votre horizon de placement doit être suffisamment long. Il vaut mieux dès lors ne pas investir dans des actions avec de l'argent dont vous aurez besoin à court terme. Les actions sont souvent trop volatiles pour cela et vous courez le risque de devoir supporter une perte si vous devez la revendre à un moment où le cours a baissé.
- Comme l'achat des actions comporte des risques, il importe de ne pas mettre toute votre épargne dans des actions, et surtout pas dans une seule action. Répartissez votre budget pour l'achat d'actions de différentes sociétés. Parlez avec votre banquier ou conseiller financier de la composition d'un portefeuille de placements équilibré [2], adapté à votre profil d'investisseur.

URL source: <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/epargner-et-investir/actions/etre-actionnaire>

Liens

[1] https://finances.belgium.be/fr/entreprises/impot_des_societes/Precomptes/precompte_mobilier

[2] <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/epargner-et-investir/questions-cles/le-role-de-votre-banquier>